



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2020 – 035

Séance du 28 juillet 2020



INFORMATION SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU ET LES DECISIONS DU PRESIDENT

L'an deux mille vingt le vingt-huit juillet à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Vallière, au nombre de 42, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 23 juillet 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; ROGER Thierry; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc; MALHOMME Elodie; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; TERNAT Didier; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; FOURNET Marie Hélène; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; LETELLIER Thierry; MORELE Carine; MERIGOT Pascal; VERONNET Jean-Luc; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; PINLON Evelyne; JOSLIN Jean-Louis; FOUGERON Roger; AUMEUNIER Gérard; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES :

Ayant donné procuration : LHERITIER Laurent à Denis PRIOURET; Benjamin BOUQUET à Nadine HAGENBACH; Benjamin SIMONS à Thierry LETELLIER.

Absents :

Mme Valérie BERTIN rappelle que conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation.

Ainsi, depuis le 18 février 2020, les décisions suivantes ont été prises :

Délibération du Bureau n° 2020-031 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'association Clé de Contacts.

Délibération du Bureau n° 2020-032 : Fixation du loyer d'un appartement à Gentioux.

Décision 2020-001 : Signature avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine de la convention SRDEII.

Décision 2020-002 : Mise en œuvre de la gratuité de l'accueil des enfants au multi-accueil d'Aubusson et dans les ALSH de Felletin et de Gentioux, pour les personnels prioritaires dans la gestion de la crise sanitaire, à compter du 17 mars 2020 et pour toute la durée du confinement.

Décision 2020-003 : Signature avec le Club Aubussonnais de Tir d'une convention d'occupation du centre de Tir du Combadeaux, propriété de la Communauté de communes.

Décision 2020-004 : Annulation de loyers pour une période donnée pendant le confinement pour les entreprises locataires de la Communauté de Communes.

Décision 2020-005 : Plan de financement et demande de financement pour la mise en œuvre du dispositif DOREMI.

Décision 2020-006 : Fixation des tarifs des séjours d'été des ALSH de Gentioux et de Felletin.

Décision 2020-007 : Adoption des contenus des règlements des deux types d'aides directes aux entreprises du dispositif d'aides d'urgence.

Décision 2020-008 : Mise en place d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'épidémie de Covid 19.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE de cette information relative aux délibérations du bureau et aux décisions prises par le président dans le cadre des délégations de pouvoir

Ainsi fait et délibéré le 28 juillet 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

31 JUL. 2020

PUBLIEE le

31 JUL. 2020

Valérie BERTIN,
Présidente

